

A Lorient, le 23 avril 2007

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

à
Mesdames et Messieurs les Directeurs

Inspectrice
de l'Éducation nationale

circonscription
Lorient-Nord

Objet : projet d'école

Dossier suivi par
Marie Claude MORENO

Téléphone
02 97 84 81 89

Fax
02 97 21 17 76

Mél.
Ce.ien56.ltnord
@ac-rennes.fr

BP 2838
Rue Jules Massenet
56312 LORIENT CEDEX -

<http://ienltnord.free.fr>

Madame, Monsieur,

Le projet d'école précédent arrive à son terme et voici venu le temps d'élaborer le nouveau projet 2007-2010.

Six heures vous ont été attribuées dans le cadre des animations pédagogiques pour son élaboration qu'il importe de soigner.

Vous pouvez faire appel aux conseillers pédagogiques pour vous aider. En faire la demande rapidement.

Ci-joint :

- les imprimés du projet d'école
- les indicateurs à utiliser (ceux-ci ont été peaufinés par rapport au projet d'école précédent).

Répondre à chacun des critères de manière exhaustive avant d'élaborer le projet d'école.

Le texte de cadrage suivant vous aidera dans votre travail d'équipe.

I) le projet d'école – rappel des enjeux

Le projet d'école réaffirme :

- le cadre national dans lequel s'inscrit le système éducatif actuel : la loi d'orientation pour l'avenir de l'école.
- les instructions officielles, les orientations prioritaires définies aux niveaux national et académique.

II) Cadrage institutionnel

a) au niveau national

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 assigne au système éducatif des missions renouvelées autour d'un objectif central : **assurer la réussite des élèves.**

Cela se traduit par des priorités nationales (cf circulaire de rentrée BO n°3 du 18.01.07) qui entrent dans la mise en application de la loi organique des lois de finances (LOLF).

Ces priorités portent sur :



2 / 4

- **la maîtrise des apprentissages fondamentaux en lien direct avec la mise en œuvre des 7 piliers du socle commun de connaissances et de compétences et avec l'adaptation des programmes (cf BO hors série n°5 du 12.04.07)**
 - poursuite des travaux engagés autour de la maîtrise de la langue
 - généralisation des PPRE
 - mise en œuvre des nouveaux protocoles d'évaluation (CE1 – CM2)
 - rénovation de l'ELVE
 - développement et mobilisation d'outils visant à la maîtrise du socle (évaluations, livret individuel...)
 - maîtrise des TICE.
- **L'apprentissage de la civilité et de la responsabilité**
- **L'égalité des filles et des garçons dans le système éducatif**

b) au niveau académique

Le projet académique 2007 – 2010 prend en considération les éléments développés ci-dessus.

Il s'articule autour de **quatre priorités** :

- **L'individualisation :**
 - différencier les pratiques pédagogiques au sein de la classe
 - définir le plus précisément possible les acquis des élèves
 - développer les réponses pédagogiques dans une logique de PPRE
 - avoir des programmations de cycle.
- **Optimisation du parcours de chaque élève :** aider l'élève à construire un parcours personnalisé de formation pour préparer son insertion sociale et professionnel.
- **Rendre l'élève responsable :**
 - prévenir les conduites à risques par l'apprentissage de la responsabilité et le développement de l'estime de soi :
 - éduquer à la santé
 - passer l'APER (attestation à une première éducation routière)
 - passer le B2i
- **Internationalisation :** offrir aux élèves, par une meilleure maîtrise pratique en langues vivantes, les moyens de s'ouvrir à l'Europe et au Monde.

III) Méthodologie

Ci-joint un document pour la formalisation du projet d'école : il est assez peu différent du document du projet précédent.

Toutefois, je vous demande d'être attentif aux indicateurs.

L'élaboration de ce nouveau projet repose sur cinq temps :

1. l'évaluation du précédent projet :

Elle a été, à priori, prévue lors de sa conception.

La faire avec honnêteté.

Il convient d'évaluer **les effets** des actions, à l'aide d'indicateurs précis et objectifs, **sur les résultats des élèves**.

S'appuyer sur :

- les résultats de l'évaluation CE1
- les résultats de l'évaluation CE2
- les résultats de l'évaluation 6^{ème}
- les résultats du dispositif PAL des années précédentes et de cette année (pour les écoles qui les ont fait passer).



3 / 4

2. Le diagnostic et l'analyse :

Il s'agit de recueillir des données et de faire une analyse sur les besoins actuels de l'école sur le plan de :

- la réussite des élèves
- son fonctionnement global.

Réussite des élèves :

Le fonctionnement a pour base les résultats scolaires des élèves (résultats aux évaluations). Il faut prévoir de travailler à l'amélioration des items chutés.

Fonctionnement global de l'école :

Il peut se situer sur les paramètres suivants : accueil / liaison inter cycles / liaison avec les familles / redoublement /...

3. La définition d'objectifs clairs et lisibles

La définition des objectifs est un **moment clef** dans l'élaboration du projet.

Il s'agit de définir une nouvelle politique, adaptée aux besoins, qui va engager les acteurs de l'école pour 3 ans...

Mettre en relation :

- l'évaluation du projet d'école 2003-2006
- le diagnostic sur la situation actuelle de l'école
- les axes prioritaires définis par le Ministère et l'Académie inscrits dans le cadre des Instructions Officielles.

Pour :

- choisir les orientations
- décliner les objectifs
- et définir des actions à mettre en œuvre sur 3 ans, afin de répondre aux objectifs et aux orientations.

Bien identifier ce qui est négociable de ce qui ne l'est pas (la loi d'orientation, les instructions officielles, les priorités nationales et académiques, le nombre de maîtres, l'environnement socio-économique).

Où se situe la marge de liberté de l'école ?

- dans le choix des orientations, puis des objectifs (sous réserve que le bilan et l'analyse des indicateurs ne les imposent...)
- dans le choix des actions et de leur singularité : démarche, utilisation de ressources locales, expérimentation (cf dernier paragraphe des enjeux du projet d'école du document joint).

Les objectifs définis doivent être clairs, précis pour être évaluables.

Exemple d'objectif :

- conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences du palier 2 du socle commun au terme de la scolarité primaire

indicateurs possibles :

- ❖ pourcentage d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences du palier 2 du socle commun
- ❖ pourcentage d'élèves entrant en 6^{ème} avec au moins un an de retard
- ❖ pourcentage d'élèves ayant atteint en langue étrangère le niveau A1 du cadre européen commun de référence
- ❖ pourcentage d'élèves ayant obtenu l'attestation du niveau 1 du B2i à l'issue de la scolarité primaire.
- ❖ ...



4 / 4

4. La proposition d'actions ciblées :

Elles sont à définir en lien avec les objectifs. L'objet n'est pas d'innover ni de construire des projets pédagogiques lourds, mais de répondre, dans la durée et avec efficacité, aux objectifs retenus.

Exemples d'actions d'ordre pédagogique :

- mise en place d'activités de vocabulaire dès la PS
- mise en place d'activités de production d'écrits dès la MS
- mise en place d'ateliers d'automatisation du décodage
- mise en place d'ateliers de compréhension.

Exemple d'actions d'ordre organisationnel :

- rédaction de la programmation de lecture des 21 œuvres en littérature sur le cycle III.

5. La définition des critères et des modalités d'évaluation du projet

Pour chaque objectif, déterminer les moyens qui seront mis en œuvre pour connaître chaque année les réussites et les échecs.

IV) Le calendrier

1. Les échéances

Pour fin juin 2007 :

- évaluation de l'ancien projet
- diagnostic permettant la construction du nouveau projet
- définition des objectifs du nouveau projet

Pour octobre/novembre 2007

- définition des actions du nouveau projet
- rédaction sur les documents de l'inspection
- envoi du projet à l'IEN en novembre pour validation

2. Temps mis à disposition des écoles pour ce travail

Deux demi-journées d'animation pédagogique

La validation du projet d'école se fera au sein d'une commission composée de l'équipe de circonscription et de directeurs d'école.

La fiche de validation sera entérinée par l'Inspecteur d'Académie.

Ce travail est lourd, mais nécessaire. Il donnera les grandes orientations du travail de l'école et sera un guide pour tous ses acteurs, pour le bénéfice de chaque élève.

Je souhaite bon courage à chacun de vous. L'équipe de circonscription reste à votre disposition pour toute question et/ou intervention.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus sincères.

L'Inspectrice de l'Education Nationale
Marie Claude MORENO